



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Hauts-de-Seine
éducation
nationale

Académie de VERSAILLES
6^{ème} Circonscription des Hauts-de-Seine
COLOMBES 1

Colombes, le 11 avril 2016

Ecole Maternelle de La Tour d'Auvergne

10 rue de Legnano 92700 Colombes

☎ 01 56 47 19 80

✉ 0920642y@ac-versailles.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 Février 2016

Présents :

Enseignants : Mme CORRE, Mme NERESTAN, Mme LAURENT, Mme AULAIRE, Mme AMIRI, Mme MYSZKIEWICZ, Mr POCHET, Mme LE GUYADER, Mme NERIS, Mme LEVRAY

Parents d'élèves : Mr DECAEN, Mme CHAPOY, Mme FONFRIA, Mme ELADBI, Mme NID, Mme BREUT, Mme KEMACHE, Mme BRUNE, Mme ABDERREZAK

Représentants de la municipalité : Mme SAMAMA

Délégué départemental de l'Education Nationale : Mr GIRARD - absent

Ordre du jour :

1- Vie de l'école :

- a. Evolution et prévisions des effectifs pour la rentrée 2016
- b. Les différents projets
 - Site internet de l'école
 - Bien grandir à l'école (hygiène, alimentation, sécurité routière, préventions des gestes dangereux) en lien avec l'école élémentaire à destination des GS
 - Sorties culturelles du 2^o trimestre, manifestations sportives
 - Projet Petit musée « Portraits »+ réalisation et vente d'un sac de course afin de financer l'achat d'un appareil photo numérique
 - Liaison GS/CP
 - Liaisons inter-degrés (MS avec une classe de 5^o)
- c. Les cahiers de suivi
- d. Le coup de pouce langage
- e. La fête de fin d'année

2- Point sur la coopérative de l'école

- a. Achats réalisés
- b. Achats à réaliser
- 3- Travaux réalisés et à demander
- 4- Démolition du 32/34 avenue de l'Europe, informations sur les travaux en cours
- 5- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

1- Vie de l'école :

a. Evolution et prévisions des effectifs pour la rentrée 2016

La municipalité a décidé de déssectoriser une partie des nouveaux élèves :

Bonjour,

Comme demandé ci-dessous, les effectifs prévisionnels de la maternelle La Tour d'Auvergne :

Avant la modification du secteur (TA vers AP), les effectifs prévisionnels pour l'école maternelle La Tour d'Auvergne sont les suivants :

216 dont 15(TPS) 65(PS) 73(MS) 50(GS) et 13 (enfants issus des logements sociaux) avec une moyenne par classe à **25.1** sans tenir compte de la classe et de l'effectif TPS (8 classes et non 9)

Avec la modification du secteur (TA vers AP), les effectifs prévisionnels pour l'école maternelle La Tour d'Auvergne sont les suivants :

192 (216 - 11(PS) - 13 (enfants issus des logements sociaux)) avec une moyenne par classe à **22.1** sans tenir compte de la classe et de l'effectif TPS (8 classes et non 9)

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Corinne GASQ

Responsable du service Accueil Inscriptions et Prévisions

Tél. : 01 47 60 80 49 (80 49)

Lors du CTSD « carte scolaire » du 9 février 2016, le DASEN a annoncé sa volonté de fermer une classe :

La décision sera finalisée lors du prochain groupe de travail le 23 juin.

En plus de la fermeture d'une classe, l'école risque de devoir faire face à la perte de décharge pour la direction d'école.

La campagne d'inscription n'est pas terminée.

Prévisions	TOTAL	TOTAL 1(GS+MS+PS)	181
GS	52	TOTAL 2 (GS+MS+PS+TPS)	196
MS	64	moyenne/8	22,625
PS	65	moyenne/7	25,8571429
TPS	15		

Avis des parents d'élèves

Ils déclarent être fortement opposés à cette fermeture de classe et aux conséquences qui en découleront pour leurs enfants.

De plus, la modification de carte scolaire décidée par la municipalité et entraînant cette fermeture de classe semble tomber fort à propos. La classe externalisée en élémentaire n'aurait plus de raison d'être et les travaux d'agrandissement de l'école demandés depuis plusieurs années seront remis en question. Les parents d'élèves informés ne voient dans cette décision qu'une manipulation pour repousser ces travaux. Ils signalent que bien au-delà du problème de classe externalisée, c'est toute l'organisation des locaux de l'école qui pose problème. La visite effectuée le 17 avril 2015 avec des élus municipaux (M. Pique, Mme Samama, Mme Leghmar) mettait en avant des manques évidents (pas d'espace dédié à l'accueil de loisirs, couloir d'accès à la bibliothèque posant problème, manque d'espace de stockage, obligation d'accueillir des PS au 1^{er} étage – donc accès par escaliers entraînant la perte de la salle de vidéo projection pour en faire un dortoir...)

Les parents d'élèves informés envisagent des actions fortes pour manifester leur désaccord. Ils font savoir qu'un comptage des élèves à la rentrée 2016 ne saurait être une solution envisageable.

b. Les différents projets

- Site internet de l'école :

Les droits sont ouverts. Le site est visible à l'adresse suivante :

<http://www.mat-tourdauvergne-colombes.ac-versailles.fr>

Sur l'ensemble des élèves de l'école, il manque 10 autorisations.

- 9 absences de réponse → on va refaire passer des demandes
- 1 refus

Il y a maintenant un formulaire complet d'autorisation sur Eduscol, il sera intégré à la rentrée scolaire dans la fiche de renseignements.

- Bien grandir à l'école (hygiène, alimentation, sécurité routière, préventions des gestes dangereux) en lien avec l'école élémentaire à destination des GS.
- Sorties culturelles du 2^o trimestre, manifestations sportives :
Cinéma scolaire : « Petites casseroles » le 7 avril ; MS 4 et 5, PS 8 et 6.
Spectacle vivant : « Ça pousse » à la Cave à théâtre le 13 avril : MS n°4 ; GS n°1 et PS n°8.
Sortie : Musée Daubigny, GS n°2 et 3, le 5 avril.
- Projet Petit musée « Portraits » + réalisation et vente d'un sac de course afin de financer l'achat d'un appareil photo numérique.
- Liaison GS/CP : en cours de réalisation
- Liaisons inter-degrés (MS avec une classe de 5^o) : le travail se poursuit autour des fables du moyen-âge. Mme Ziane, coordonnatrice du REP, intervient régulièrement dans l'élaboration de ce projet. Les histoires créées sont affichées dans l'entrée de l'école et figurent sur le site internet.

c. Les cahiers de suivi

En cours d'élaboration, fera l'objet d'une présentation au 3^{ème} conseil d'école. La directrice explique que suite à l'élaboration des nouveaux programmes de maternelle, il est demandé aux enseignants de revoir l'évaluation des élèves. Les progrès des enfants devront être évalués dans les 5 domaines existants, en vue d'une évaluation qui se verra uniquement positive. Les problèmes éventuels seront évoqués à l'oral avec les parents lors des 2 entretiens annuels.

Le livret, propre à chaque élève, sera rempli avec l'enfant. Il devra contenir des traces écrites, photos, audio... L'objectif poursuivi est de valoriser l'enfant au cours de ses apprentissages, les objectifs globaux devant être atteints en GS.

L'équipe enseignante doit entièrement construire ces nouveaux cahiers de suivi.

d. **Le coup de pouce langage :**

Concerne 5 enfants, 3 fois /semaine, et 2 enseignantes.

Le dispositif a commencé au mois de janvier. Il est identique aux années précédentes : 1h de travail autour du langage (prendre la parole, intervenir, prendre sa place...), nécessitant une grande concentration de la part des enfants. Le déroulement de la séance est toujours le même, seul les supports changent. Les parents assistent parfois à ces séances.

Les années précédentes, la municipalité finançait l'achat d'une revue mensuelle pour chaque enfant. Cette année, elle s'est désengagée du financement du Coup de pouce. Seule l'Éducation nationale assure le salaire des enseignantes participantes.

Les parents d'élèves font part de leur surprise quant au désengagement de la municipalité. En effet, le dispositif, dont l'efficacité n'est plus à démontrer, a été créé par Colombes pour essaimer dans toute la France.

e. **La Fête de fin d'année**

Le thème retenu est celui de « la mer » ; jeux ; buvette ; tombola ; etc...

Date : fin mai pour cause de début du ramadan début juillet.

2- Point sur la coopérative de l'école

- a) Achats réalisés : livres, matériels pour réaliser des boîtes à histoires.
- b) Achats à réaliser : matériel audiovisuel et informatique.

3- Travaux réalisés et à demander

- Remplacement des fenêtres du 1^{er} étage + stores en URGENCE. Des températures allant jusqu'à 35°C ont été enregistrées dans les classes du 1^{er} étage depuis le mois de janvier certains jours d'ensoleillement.
Les parents d'élèves s'alarment de cette situation : que va-t-il se passer quand les températures extérieures vont augmenter ? La santé des enfants les préoccupe. En effet, les jeunes enfants se déshydratent rapidement et les conséquences peuvent être graves. Ils exigent qu'une solution soit rapidement mise en œuvre.
- Installation d'une fontaine à eau dans le réfectoire. Une demande a été transmise par les parents d'élèves à la municipalité. Celle-ci a reçu une réponse négative. En effet, les enfants étant servis à table la fontaine à eau n'est pas jugée nécessaire. Pourtant, le seul point d'eau se trouve dans l'office, où les animateurs ne peuvent pas pénétrer. Le midi, ce sont les agents de service qui remplissent les pots d'eau. Mais pour le goûter à 16h30, l'office est fermé. Pour donner de l'eau aux enfants, les animateurs présents doivent donc quitter le réfectoire (et la surveillance n'est plus assurée à son maximum auprès des enfants) ou ré ouvrir l'office fermé par le chef d'équipe à 15h30. Cela pose la question de la responsabilité de ce dernier en cas de problème.
Lors de la visite des locaux (17/04/2015) la demande avait déjà été réalisée. M. Pique avait répondu que cela ne semblait pas poser de problème particulier.

- Enlèvement du four à céramique : la directrice indique qu'il existe un local pouvant servir de remise pour du matériel à côté de la bibliothèque. Or, un four à céramique qui ne fonctionne plus y est entreposé depuis plusieurs années. Cela encombre l'école.

4- Démolition du 32/34 avenue de l'Europe, informations sur les travaux en cours

La dernière phase débutera après les vacances d'hiver.

L'école sera très attentive au niveau d'empoussièrement de l'air ambiant dans la cour de récréation.

Les services se feront dans la cour de l'élémentaire en cas de nécessité.

5- Questions diverses des représentants des parents d'élèves

- APC : la directrice indique que le dispositif fonctionne toujours.
- RASED : les parents interrogent sur les interventions en maternelle. La directrice répond que la maitre E exerce sur de nombreux établissements. Elle essaiera d'intervenir auprès des MS, où les besoins les plus importants ont été définis. La psychologue scolaire a également un grand nombre d'élèves à charge. Ses interventions en sont rendues compliquées. Les enseignants indiquent que la maitre E, Madame Suppiot, a aidé un grand nombre d'enfants. Ses interventions sont nécessaires. Les parents indiquent ne pas comprendre la volonté de démantèlement du RASED.
- Cantine et commission des menus : les parents d'élèves informent qu'ils seront présents sur l'école le lundi 14 mars pour effectuer une visite de cantine. Ils assisteront le même jour à la commission des menus.
- Accueil de loisirs : un rendez-vous est prévu avec les parents d'élèves, la municipalité et la responsable de l'accueil afin d'échanger sur les questions de sécurité, de tenue du centre, d'activités lors des TAP... La date n'est pas encore fixée.

Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 16 juin 2016 18h00/20h00